



DOSSIER D'APPEL À PROJETS

PROGRAMME DE FINANCEMENT STRUCTURÉ DES PME D'AGRO-TRANSFORMATION (FIRCA – NSIA BANQUE CI)

EDITION 2026

RÉFÉRENCE DE L'APPEL : 01/APAT/FIRCA-NSIA CI/DEDIF/SEMP/2026

DATE DE LANCEMENT : 5 mars 2026

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 20 avril 2026 à 15h00 GMT

@Mars 2026

Avertissement

Le présent Dossier d'Appel à Candidatures constitue le document de référence régissant la sélection des Petites et Moyennes Entreprises (PME) d'agro-transformation éligibles au financement mis en place dans le cadre de la convention de partenariat entre NSIA Banque Côte d'Ivoire et le FIRCA .

Les candidats sont tenus de lire intégralement et attentivement ce document. La soumission d'un dossier implique l'acceptation sans réserve des conditions, critères et procédures décrits ci-après. Toute fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou tentative de corruption entraînera le rejet immédiat du dossier et pourra faire l'objet de poursuites, conformément aux dispositions légales en vigueur et à la politique d'intégrité de NSIA Banque Côte d'Ivoire et au Code d'éthique et de déontologie du FIRCA.

Les annexes jointes au présent dossier doivent être obligatoirement utilisées pour la soumission. Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les modèles fournis sera déclaré irrecevable.

CONTACTS

Pour toute demande d'éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la cellule technique du FIRCA jusqu'à quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des dossiers.

Secrétariat Technique FIRCA :

- **Adresse physique** : 01 BP 3726 Abidjan 01, sis à Abidjan, Cocody II Plateaux, 7ème Tranche,
- **Email (Questions techniques)** : hbrouzro@firca.ci ; adie@firca.ci, et en copie bakayoko@firca.ci, rmбра@firca.ci et abrimma@firca.ci.
- **Téléphone** : +225 27 22 52 81 81 / +225 27 22 52 81 54
- **Site web officiel** : www.firca.ci

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La transformation structurelle de l'économie ivoirienne repose en grande partie sur l'industrialisation du secteur agricole. Premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, la Côte d'Ivoire ambitionne d'accroître significativement le taux de transformation locale de ses matières premières agricoles pour créer de la valeur ajoutée et des emplois durables.

Cependant, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) agro-industrielles, maillons essentiels de cette chaîne de valeur, font face à des contraintes majeures : difficultés d'accès aux financements adaptés à l'investissement industriel, coûts élevés du crédit, et exigences croissantes en matière de normes de qualité et de durabilité environnementale.

C'est dans ce contexte que le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), fort de son expertise technique dans les filières agricoles, et NSIA Banque Côte d'Ivoire, acteur financier majeur engagé dans la responsabilité sociétale (RSE), ont scellé un partenariat stratégique.

Ce programme vise à lever les verrous du financement en proposant une offre intégrée combinant ressources financières adaptées et accompagnement technique rigoureux, afin de : (i) augmenter la valeur ajoutée locale des produits agricoles ivoiriens, (ii) dynamiser l'ensemble des chaînes de valeur agricoles, (iii) créer de l'emploi de manière significative dans les zones rurales et urbaines et (iv) renforcer la compétitivité des produits transformés sur les marchés.

II. OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

L'objectif général est de soutenir l'émergence et la consolidation d'un tissu de PME agro-transformatrices compétitives, durables et bancables, afin de créer de la valeur ajoutée au sein des chaînes de valeur agricoles ivoiriennes.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. faciliter l'accès au crédit pour l'investissement (CAPEX) et l'exploitation (BFR) des PME agricoles existantes,
2. faciliter la modernisation de l'outil de production agro-industrielle ivoirien par l'acquisition de technologies performantes,
3. renforcer la résilience climatique des chaînes de valeur agricoles en finançant des projets intégrant des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques et/ou d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre,
4. promouvoir les standards nationaux et internationaux en matière de gestion Environnementale et Sociale (E&S) et de sécurité sanitaire des aliments (HACCP/Codex Alimentarius),
5. créer des emplois décents et sécuriser les débouchés pour les producteurs agricoles.

III. CHAMPS D'APPLICATION DE L'APPEL A PROJETS

Le présent appel à projets est ouvert exclusivement aux entreprises exerçant une activité de transformation de produits agricoles végétaux, animaux ou halieutiques. Cet appel à projets n'inclut pas la création de nouvelles entreprises pour la transformation des produits et les activités de négoce (achat-revente en l'état). L'appel à candidature s'adresse également aux entreprises spécialisées dans la production d'intrants essentiels à la nutrition et à la protection de la santé végétale et animale (fertilisants, biopesticides, aliments et compléments, soins vétérinaires). Sont également concernées les entreprises pourvoyeuses de solutions de mécanisation et de transformation (prestations de services agricoles mécanisés, production locale d'équipement et matériel adaptés aux besoins de transformation agricole, etc.).

Filières prioritaires (liste indicative mais non exhaustive) :

- **Produits végétaux** : Chaines de valeur de transformation des cultures telles que le cacao, l'anacarde (cajou), le café, l'hévéa, le palmier à huile, le coton, les fruits (mangue, ananas, banane, papaye, etc.), les céréales (riz, maïs, sorgho, etc.), les racines, tubercules et plantain (manioc, igname, banane), les légumes, les oléoprotéagineux (soja, haricot, etc.)
- **Produits animaux : Élevage (aviculture, porcins, bovins, ovins, caprins, élevages en développement)** : Transformation carnée (viande) : abattage et découpe - Charcuterie et salaison - Plats cuisinés : préparations à base de viande prêtes à l'emploi (conserves, surgelés) - Transformation laitière - Dérivés laitiers (fabrication de fromages, yaourts, beurre, crème, lait en poudre) - Valorisation des sous-produits : cuirs et peaux (tannerie) - Transformation des abats et graisses pour l'industrie cosmétique ou l'alimentation animale, etc. **Apiculture** : Valorisation du miel (agroalimentaire et boissons) - Transformation de la cire (industrie et artisanat) - Santé et bien-être (Apithérapie), etc.
- **Produits halieutiques : Pêche et Aquaculture** (conservation, fumage, transformation) : Fumage et séchage - Salage et fermentation - Filetage et surgélation – Conserverie - Produits élaborés (fabrication de surimi, de terrines de poissons ou de plats préparés) - Valorisation des co-produits (farine et huile de poissons pour l'alimentation des élevages en aquaculture et en aviculture, etc.) - Extraction de molécules (pour la pharmacie et la cosmétique), etc.

IV. DEFINITIONS CLES

- **PME (Petite et Moyenne Entreprise)** : entreprise formelle dont le Chiffre d'Affaires annuel est défini selon la réglementation fiscale ivoirienne en vigueur, disposant d'états financiers certifiés.
- **Agro-transformation** : ensemble des procédés techniques modifiant la forme, la nature ou la conservation des produits agricoles bruts pour en augmenter la valeur marchande (ex: broyage, séchage, extraction, conditionnement, etc.).
- **CAPEX (Capital Expenditure)** : Dépenses d'investissement à long terme (machines, bâtiments, infrastructures).
- **BFR (Besoin en Fonds de Roulement)** : Besoin de financement court terme lié au décalage de trésorerie du cycle d'exploitation (achat matières, stocks, délais clients).
- **Résilience Climatique** : Capacité d'un système (ici l'entreprise et sa chaîne d'approvisionnement) à absorber les chocs climatiques (sécheresse, inondations, etc.) et à s'adapter pour maintenir sa fonction, tout en contribuant à réduire les causes du changement climatique (atténuation des GES).
- **SGES (Système de Gestion Environnementale et Sociale)** : Le SGES est un outil d'aide à la prise de décision et est constitué d'un ensemble de politiques, de procédures, d'outils et de ressources internes et/ou externes permettant d'identifier et maîtriser les risques (et opportunités) E&S des clients de l'institution. Il s'agit d'une approche formalisée pour la gestion E&S des opérations et de réduction des risques financiers sur les crédits (risque de trésorerie, risque sur les garanties) et les risques réputationnels éventuellement. Le SGES permet l'amélioration des performances E&S de l'institution et des sous projets portés par les clients bénéficiaires des crédits.

V. PHASE 1 (PRESELECTION) : CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DE RECEVABILITÉ

La sélection des dossiers se fera en deux étapes : une première étape par le FIRCA sur la pré-qualification technique et la deuxième étape par NSIA Banque sur l'analyse financière. La deuxième étape concernera les dossiers ayant franchi l'étape 1. Cette section précise les critères pour franchir la première étape.

5.1. Structures éligibles

Peuvent faire acte de candidature à cet appel à projets, toute PME (entreprise employant moins de 200 personnes avec un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 1 milliard de FCFA), établie en Côte d'Ivoire et exerçant dans le domaine de la transformation des produits agricoles et régulièrement en activités de production remplissant cumulativement les conditions détaillées ci-après :

- **Forme juridique** : être une personne morale de droit ivoirien (SA, SARL, SAS, etc.).
- **Localisation** : avoir son siège social et son site principal d'activité sur le territoire ivoirien.
- **Ancienneté** : justifier d'au moins deux (2) années d'existence légale et d'activité continue. (*Note : ce critère est confirmé par l'exigence de fournir deux (2) bilans certifiés, cf. Section 2.4*).
- **Actionnariat** : le capital doit être détenu majoritairement par des intérêts privés.
- **Situation fiscale et sociale** : être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale (Impôts) et de la CNPS.

5.2. Projets éligibles et inéligibles

Le financement doit servir au développement de l'entreprise.

- **Projets éligibles** : extension de capacité, modernisation de l'outil industriel, diversification de produits, mise aux normes qualité/E&S, efficacité énergétique, besoins en fonds de roulement liés à une expansion.
- **Projets inéligibles** : création d'entreprise *ex-nihilo* (start-ups sans historique), refinancement de dettes existantes (sauf arbitrage spécifique de la banque), spéculation foncière ou financière.

5.3. Pièces administratives obligatoires (checklist)

Le dossier de candidature doit obligatoirement inclure les pièces suivantes. L'absence d'une seule pièce administrative entraînera le rejet du dossier de candidature.

N°	Intitulé de la pièce	Observation
1	Formulaire de soumission (y compris le business plan)	Dûment rempli, daté et signé par le représentant légal.
2	Statuts de l'entreprise & RCCM	Copies conformes ou certifiées.
3	Déclaration Fiscale d'Existence (DFE)	Preuve de l'enregistrement fiscal.
4	Attestation de Régularité Fiscale (ARF)	En cours de validité à la date de dépôt.
5	Attestation de mise à jour CNPS	Prouvant la déclaration des employés.
6	États financiers certifiés (2 derniers exercices)	Bilans et Comptes de Résultat (N-1, N-2) visés par un expert-comptable agréé.
7	Pièce d'identité du gérant/promoteur	CNI ou Passeport en cours de validité.
8	Questionnaire E&S - version client (Annexe B)	Intégralement rempli (Voir Section V).

5.4. Exigences de gouvernance

Le FIRCA et NSIA Banque attachent une importance capitale à l'intégrité. Les structures présentant des risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme (LBC/FT) ou dont les Bénéficiaires Effectifs figurent sur des listes de sanctions internationales seront écartées. Une déclaration d'intégrité (Annexe C) est exigée.

5.5. Etablissement des propositions

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre une proposition rédigée en **français** et présenter des coûts bien détaillés en **francs CFA**.

5.6. Demande de renseignements

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions, par courrier électronique au plus tard, quatorze (**14**) **jours avant la date limite de dépôt des propositions**, pour demander des éclaircissements aux adresses suivantes : hbrouzro@firca.ci et adie@firca.ci et en copie bakayoko@firca.ci, rmбра@firca.ci et abrimma@firca.ci.

Le FIRCA n'a pas l'obligation de fournir des éclaircissements aux questions reçues après cette échéance.

Afin de garantir l'égalité et l'équité, aucune réponse individuelle ne sera donnée aux questions posées. Le FIRCA y répondra en temps utile. Les demandes d'éclaircissement reçues seront publiées sur le site web du FIRCA (www.firca.ci) dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées suivant la réception des questions.

Il est donc recommandé de consulter régulièrement ce site web, afin d'être informé des questions et des réponses publiées.

5.7. Couverture géographique des projets

Les actions du projet soumis à financement doivent être mises en œuvre sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire.

VI. PHASE 2 : MODALITÉS DE FINANCEMENT ET EXIGENCES NSIA BANQUE (SELECTION FINALE)

Les projets retenus techniquement par le FIRCA seront transmis à NSIA Banque CI pour instruction financière.

6.1. Ligne de crédit

- **Enveloppe globale du programme** : 5 000 000 000 F CFA.
- **Plafond de financement par projet** : 400 000 000 F CFA.

6.2. Produits financiers, durées et taux

Le financement est structuré pour répondre aux besoins spécifiques du cycle agro-industriel. Les conditions *indicatives* sont les suivantes :

Type de Financement	Objet Financé	Durée Max.	Taux d'Intérêt (HT)	Différé Max.
Crédit d'Investissement (CAPEX)	Acquisitions d'équipements, extension d'usine, génie civil, aménagements.	Max 6 ans (72 mois)	9 %	9 mois
Crédit de Campagne / BFR	Achat de matières premières agricoles, stocks, créances clients.	12 à 24 mois (selon cycle)	8,5 %	N/A
Leasing / Crédit-Bail	Véhicules utilitaires, camions, machines standards.	3 à 5 ans	8,5 %	N/A

NB : le Différé maximum jusqu'à 9 mois est retenu comme la recommandation standard pour permettre l'installation des équipements avant le début du remboursement.

6.3. Apport en fonds propres minimum

Le promoteur doit démontrer son engagement financier dans le projet.

Les promoteurs devront justifier d'un niveau d'engagement d'au moins **10 %** du coût global du projet, sous forme d'apport financier et/ou de contributions en nature valorisées (actifs, équipements, foncier, expertise technique, etc.).

6.4. Garanties

La Banque exigera des garanties afin de couvrir le risque de crédit. La garantie principale requise est structurée de la façon suivante :

1. Nantissement d'un compte de dépôt

Le compte de dépôt sera alimenté mensuellement par un ordre de virement permanent, en vue de constituer une garantie équivalente à **30 %** du montant du crédit sollicité.

2. Mécanisme de constitution :

- La banque inscrit un nantissement sur un compte du client rattaché à son compte chèque
- Chaque mois, un virement est effectué du compte chèque vers le compte de dépôt nanti
- Ces virements deviennent indisponibles jusqu'au remboursement intégral du prêt, les fonds étant contractuellement bloqués.

6.5. Modalités de décaissement

- Le décaissement est conditionné par la mise en place des garanties et la signature des contrats de prêt.
- Pour les investissements physiques (machines et autres équipements), les paiements sont effectués **directement sur le compte du ou des fournisseur(s)** par NSIA Banque sur présentation de factures proforma validées et de bons de commande, afin d'assurer la traçabilité des fonds.
- Pour les crédits de campagne et autres BFR, le déblocage peut se faire sur le compte courant de l'entreprise selon un échéancier lié au plan de trésorerie, sur présentation de bons de commandes ou de factures pour les avances sur factures et escomptes de factures.

VII. EXIGENCES TECHNIQUES DU PROJET (BUSINESS PLAN)

Le Business Plan (Plan d'Affaires) est la pièce maîtresse de l'évaluation technique. Il doit être rédigé selon le canevas fourni dans le formulaire de soumission et démontrer la faisabilité et la rentabilité du projet.

7.1. Canevas obligatoire

Le document doit inclure les sections suivantes :

1. **Résumé exécutif** : Vue d'ensemble du projet.
2. **Présentation de l'entreprise** : Historique, gouvernance, équipe dirigeante.
3. **Analyse du marché** : Clientèle cible, analyse de la concurrence, stratégie marketing (Mix Marketing : Produit, Prix, Place, Promotion).

4. **Plan opérationnel** : Processus de production, moyens techniques, ressources humaines.
5. **Plan financier** : Coût du projet, plan de financement, compte de résultat prévisionnel (3-5 ans), plan de trésorerie mensuel, calcul du TRI et du délai de récupération.
6. **Analyse de sensibilité** : Simulation de la capacité de remboursement en cas de baisse du chiffre d'affaires (ex: -10%, -15%, -20%).

7.2. Stratégie d'approvisionnement

Le candidat doit prouver sa capacité à sécuriser la matière première agricole, facteur critique de succès.

- **Preuves attendues** : Cartographie des zones de collecte, contrats d'achat ou lettres d'intention avec des coopératives/producteurs, description de la logistique de transport et des capacités de stockage (silos, entrepôts) pour gérer la saisonnalité, site de production de matière en propre.

7.3. Technologie et capacité de production

- Description détaillée du diagramme de fabrication (process).
- Justification du choix des équipements (origine, performance, maintenance).
- Adéquation entre la capacité nominale de l'usine et les volumes de matière première disponibles.

VIII. EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES (E&S) ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Ce programme s'aligne sur la Politique Environnementale et Sociale du FIRCA et sur le Système de Gestion Environnementale et Sociale de NSIA Banque.

8.1. Approche E&S et processus

Les projets retenus feront l'objet d'une évaluation environnementale et sociale.

Le processus pour la prise en compte des questions E&S se présente comme suit :

- Évaluation E&S initiale de l'éligibilité de la demande de prêt, à l'aide de la liste d'exclusion : à l'étape de l'examen initial, le sous-projet potentiel est contrôlé conformément à la Liste d'exclusion (voir 2.3). Si le projet implique une activité qui se trouve sur cette liste ou si le promoteur est impliqué dans une des activités mentionnées de cette liste, l'évaluation est arrêtée et le projet est automatiquement rejeté. Seuls les projets ne comportant pas d'activité exclue pourront continuer le processus d'évaluation ;

- **Sélection Environnementale et Sociale :** La Procédure de catégorisation des risques et impacts E&S en fonction de l'ampleur et la nature du projet est basée sur le Formulaire de Sélection Environnementale et sociale (Annexe B). Ainsi, tout projets non-exclu (potentiellement finançable) est soumis à une série de questions d'évaluation environnementale et sociale qui permettent au FIRCA et à NSIA Banque de déterminer la catégorie Environnementale et Sociale dudit projet et d'évaluer l'ampleur des dispositions et mesures à prendre pour éviter, réduire, gérer et ou compenser les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels dans sa planification et son exécution.

Selon la législation nationale ivoirienne, les projets seront classés en trois catégories :

- **Catégorie A (Risque Élevé) :** Projets ayant des impacts environnementaux et sociaux négatifs majeurs, irréversibles, divers ou sans précédent généralement ressenti dans une zone plus vaste que le site d'implantation du projet. Ces projets requièrent une Étude d'Impact Environnemental et Social Approfondie (EIESA)
 - **Catégorie B (Risque Moyen) :** Projets ayant des impacts environnementaux et sociaux limités ou peuvent être facilement limités ou évités Ces projets requièrent une Étude d'Impact Environnemental et Social Simplifiée (EIESS)
 - **Catégorie C (Risque Faible) :** Projets avec impacts minimes ou négligeables. Ces projets font l'objet d'un Constat d'Exclusion Catégorielle ou de prescriptions environnementales et sociales.
- **Due diligence E&S :** s'assurer que l'opération de financement ne comporte pas de conséquences environnementales et sociales qui pourraient affecter la capacité de l'emprunteur à rembourser sa dette envers NSIA Banque ou engager la responsabilité de NSIA Banque sur les questions environnementales et sociales ou des risques pour la réputation de NSIA Banque , pour le fait de s'être associé à une activité controversée ou à une activité qui impacte sérieusement les composantes environnementales et sociales.

8.2. Exigences minimales (tous les projets)

Quel que soit le niveau de risque, tout candidat doit s'engager à respecter les normes suivantes :

- **Légalité :** Conformité avec le Code de l'Environnement et le Code du Travail de Côte d'Ivoire (permis d'exploiter, etc.).
- **Conditions de travail :** Existence de contrats de travail écrits, respect du salaire minimum, interdiction absolue du travail des enfants et du travail forcé, fourniture d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) adéquats.

- **Efficience des ressources** : Gestion rationnelle de l'eau et de l'énergie, traitement des eaux usées avant rejet.

8.3. Exigence de "résilience climatique"

Conformément aux objectifs du programme, au moins 30 % des projets financés doivent intégrer une composante climatique (Atténuation ou Adaptation).

Les candidats sont invités à proposer des solutions techniques concrètes adaptées à l'agro-transformation en Côte d'Ivoire :

- **Énergie (atténuation) :**
 - Installation de panneaux solaires photovoltaïques (toiture usine, pompage solaire).
 - Valorisation énergétique de la biomasse (ex : chaudières utilisant les coques d'anacarde ou rafles de maïs comme combustible).
 - Remplacement de séchoirs à bois/gaz par des séchoirs hybrides ou solaires performants.
- **Eau (adaptation) :**
 - Systèmes de récupération et stockage des eaux de pluie pour le nettoyage industriel.
 - Recyclage des eaux de process (ex: lavage des mangues) après filtration.
 - Technologies d'irrigation efficiente (goutte-à-goutte) si le projet intègre un volet plantation.
- **Gestion post-récolte (adaptation/Atténuation) :**
 - Chambres froides à haute efficacité énergétique ou solaires pour réduire les pertes de produits périssables.

Le candidat doit remplir l'Annexe A (Plan résilience climatique) en précisant les investissements prévus, le budget associé et les indicateurs de suivi (ex: kWh économisés, m³ d'eau recyclée, tonnes de CO2 évitées).

8.4. Mécanisme de gestion des plaintes

Les porteurs de projets sont encouragés à mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et réclamations simple, accessible et adapté à la nature, à la taille et aux impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet.

Ce mécanisme pourra prendre une forme légère, telle que l'identification d'un point de contact, la mise à disposition d'un canal de réception des plaintes (registre, adresse électronique, numéro de téléphone) et un suivi des réclamations reçues.

IX. MODALITÉS DE SOUMISSION

9.1. Modalités de soumission

Les éléments constitutifs de la proposition comprennent le formulaire de soumission et les annexes suivantes :

Annexe a : plan résilience climatique

Annexe b : questionnaire environnemental et social (E&S) version client (NSIA banque)

Annexe c : déclaration d'intégrité et d'exclusion

Annexe D : checklist des pièces obligatoires

Ces annexes doivent obligatoirement être remplies (au dossier de candidature) et reliées ensemble, car elles constituent la proposition. Toute partie non remplie rendra la proposition non éligible.

La proposition devra être rédigée en respectant la police, la taille, l'interligne et les marges suivantes : Police « Arial » ; Taille « 11 » ; Interligne « 1 » et marges « 2 cm ».

Les demandes doivent être rédigées à l'encre indélébile, elles ne doivent comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharges sur le texte. Un représentant habilité du soumissionnaire doit parapher toutes les pages de la proposition.

Les demandes complètes, conformes aux exigences de l'appel à projet, doivent être soumises dans une enveloppe scellée, envoyée en lettre recommandée ou par messagerie express privée ou remise en main propre, à l'adresse indiquée au **paragraphe 6.2.**

Les demandes envoyées par d'autres moyens (par exemple par télécopie ou courrier électronique) ou remises à d'autres adresses seront rejetées.

Les demandes doivent être soumises en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en format A4, reliées séparément. En cas de différenciation des exemplaires des propositions, c'est l'original qui fait foi.

Le formulaire complet de demande doit également être fourni sous format électronique (clé USB) dans un fichier séparé et unique (en d'autres termes, la demande complète ne doit pas être morcelée en différents fichiers). **Le fichier électronique doit être exactement identique à la version papier qu'il accompagne.** Il est à noter qu'un dossier déposé sans version électronique sera rejeté.

L'enveloppe doit porter le numéro de référence et l'intitulé de l'appel à projets, la dénomination complète et l'adresse du soumissionnaire, ainsi que la mention « **A OUVRIR UNIQUEMENT EN SEANCE DU COMITE D'OUVERTURE DES PLIS ET DE JUGEMENT DES OFFRES (COJO) ».**

9.2. Lieu et date limite de soumission

Les offres doivent parvenir en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04)

copies au plus tard le **20 avril 2026 à 15h00 (GMT)** à l'adresse suivante :

**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL
AGRICOLES (FIRCA)**

01 BP 3726 Abidjan 01
Sis, II Plateaux, 7^{ème} Tranche
Tel : 27 22 52 81 81
Email : firca@firca.ci
hbrouzro@firca.ci
adie@firca.ci

X. MÉTHODE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

10.1. Etapes, méthodes d'évaluation et de sélection des projets

Les demandes seront examinées et évaluées par le comité d'évaluation et de présélection. Toutes les demandes seront évaluées selon les étapes et critères décrits ci-après.

10.2. Ouverture et vérification administrative des demandes

L'ouverture des offres se fait en séance publique par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) du FIRCA, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent. A ce stade, la COJO procède à l'ouverture et à la vérification administrative, à la conformité et à la recevabilité des dossiers :

- respect de la date limite de dépôt. A défaut, la demande sera automatiquement rejetée ;
- dépôt de dossier complet comprenant :
 - le formulaire de notation et les annexes intégralement remplies ;
 - la version électronique sur clé USB.

10.3. Evaluation des dossiers

Les dossiers conformes et recevables seront transmis par la COJO au Comité d'Evaluation et de présélection. Le Comité d'Evaluation et de présélection se réunit et procède à l'analyse des projets conformément aux critères figurant dans la grille de notation (annexe E).

Les principaux critères suivants :

- **Statut et conformité** : être une PME légalement constituée et en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales.
- **Ancienneté** : justifier d'au moins deux années d'activités attestées par deux (2) bilans certifiés.
- **Modèle économique** : présenter un modèle économique viable de transformation de produits agricoles, animaux ou halieutiques, appuyé par un business plan.

L'analyse technique de ce business model portera concrètement sur :

- La nature du projet et sa pertinence technique :
 - o Type de produit à transformer (manioc, cacao, anacarde, mangue, etc.) ;
 - o Technologie de transformation envisagée (artisanale, semi-industrielle, industrielle) ;
 - o Capacité de production projetée (tonnes/jour, litres/jour, etc.) ;
 - o Adéquation de la technologie choisie avec les besoins du marché et les ressources disponibles.
- Les intrants et l'approvisionnement :
 - o Disponibilité, régularité et qualité de la matière première agricole (saisonnière ou continue) ;
 - o Proximité des zones de production et coût logistique.
- Les équipements et infrastructures :
 - o Type et niveau de performance des machines ;
 - o Compatibilité avec les normes (fabrication, hygiène, sécurité, environnement, etc.) ;
 - o Besoins en énergie, en eau, en bâtiment (usine, entrepôt, chambre froide, etc.).
- Les ressources humaines et organisationnelles :
 - o Compétences techniques requises pour la transformation ;
 - o Main-d'œuvre qualifiée disponible localement ;
 - o Organisation interne de l'unité de production.
- La conformité réglementaire et qualité :
 - o Normes sanitaires et phytosanitaires ;
 - o Normes de transformation agroalimentaire si possible (ex ISO) ;
 - o Autorisations administratives nécessaires (agréments).
- L'impact environnemental et social :
 - o Gestion des déchets et effluents ;
 - o Consommation énergétique et solutions durables ;

- Contribution au développement local (emplois, partenariats avec producteurs).

Les notes sont attribuées sur une base consensuelle selon les différents critères. **Un projet est éligible s'il obtient une note technique et financière supérieure ou égale à 70 points sur 100.**

Les projets éligibles (ayant obtenus au moins 70 points) seront classés par ordre de mérite et feront l'objet d'une visite de terrain.

10.4. Évaluation ex ante et examen environnemental des projets présélectionnés

Une évaluation ex ante sera effectuée sur les propositions de projets présélectionnées (propositions ayant obtenu au moins 70 points), afin de vérifier si leurs contenus respectifs (document technique) est logique et si les priorités, objectifs et mesures proposés ainsi que les ressources allouées sont appropriées pour répondre aux besoins des bénéficiaires et atteindre les objectifs prévus. Le cas échéant, cette évaluation débouchera sur des recommandations clés visant à améliorer le document de projet (présélection sous conditions) ou à ne pas le présélectionner. A ce titre, le comité de présélection doit notamment :

- Recueillir de l'information et identifier clairement les besoins et les stratégies de mise en œuvre de chacune des propositions de projet présélectionnées,
- Évaluer la pertinence de la proposition de projet en matière d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique et les secteurs sélectionnés en Côte d'Ivoire dans lesquels le projet visait à intervenir,
- Analyser les objectifs par rapport au rapport coût-efficacité des mesures proposées et des actions à mettre en œuvre,
- Optimiser l'allocation des ressources budgétaires pour un maximum d'impact et améliorer la qualité de la programmation dans l'intervention du projet.

Un examen environnemental de tous les projets présélectionnés sera organisé par le FIRCA avec la participation du partenaire. Cet examen se fera à travers des visites de terrain sur les sites des projets présélectionnés. Il s'agira d'une évaluation des risques environnementaux, sociaux et de genre, ainsi que d'une analyse des risques potentiels liés au projet et/ou au site d'implantation, qui permettra d'indiquer les mesures et actions environnementales à prendre pour chaque projet conformément à la réglementation nationale et aux exigences de NSIA BANQUE CI. L'élaboration de mesures d'atténuation des risques et de mesures de sauvegarde pour les projets aidera à prévenir, à minimiser, à atténuer et/ou à remédier aux effets négatifs potentiels de leur mise en œuvre. A l'issue

des visites de terrain, un rapport d'évaluation sera établi par le FIRCA pour chaque projet présélectionné et mis à la disposition de NSIA BANQUE CI.

10.5. Validation technique des dossiers

Sur la base du rapport d'analyse technique des projets par le Comité d'Evaluation et de Sélection (CES), constitué d'experts désignés à cet effet par le FIRCA, et du rapport d'évaluation des risques environnementaux et sociaux. La sélection est validée par le Comité Mixte de Pilotage (CMP), constitué de représentants du FIRCA et de NSIA Banque Côte d'Ivoire. Le FIRCA transmet uniquement les dossiers retenus à l'issue de l'analyse technique à la Banque.

10.6. Instruction finale des dossiers

Après la pré-sélection technique, les dossiers retenus par le CMP sont transmis à NSIA Banque qui procède à l'analyse financière et à l'évaluation des risques de gouvernance des entreprises soumissionnaires selon ses procédures internes.

XI. ACCOMPAGNEMENT, SUIVI-ÉVALUATION ET REPORTING

11.1. Accompagnement (assistance technique)

Les lauréats bénéficieront d'un dispositif d'appui technique assuré par le FIRCA :

- Conseil en gestion d'entreprise et suivi comptable.
- Appui à la mise en conformité E&S (mise en œuvre du plan d'action).
- Facilitation des relations avec les fournisseurs de technologies et les organisations de producteurs.

11.2. Suivi bancaire

NSIA Banque assurera le suivi de la bonne utilisation des fonds (vérification des factures, visites de contrôle) et du respect des échéances de remboursement.

11.3. Indicateurs de performance

Les bénéficiaires devront renseigner périodiquement (trimestriellement) des indicateurs clés pour mesurer l'impact du programme :

- Chiffre d'Affaires et Résultat Net.
- Volume de produits transformés (tonnes).
- Nombre d'emplois créés et maintenus (ventilation Hommes/Femmes).
- Indicateurs climatiques (ex : tonnes de CO2 évitées, m³ d'eau économisés).

XII. DISPOSITIONS FINALES

12.1. Confidentialité

Toutes les informations fournies par les candidats seront traitées avec la plus stricte confidentialité par le FIRCA, NSIA Banque et les experts évaluateurs. Elles ne seront utilisées que dans le cadre de cet appel à projets. Les dossiers soumis restent la propriété du programme et ne seront pas restitués.

12.2. Éthique, fraude et corruption

Le programme applique une politique de tolérance zéro envers la fraude et la corruption.

- Tout candidat coupable de fausses déclarations verra son dossier rejeté et pourra être exclu de futurs financements.
- Toute tentative d'influence sur les membres des comités d'évaluation entraînera l'élimination immédiate.
- Un mécanisme de plainte est disponible pour signaler tout comportement non éthique lié au processus de sélection.

12.3. Protection des données

Les données personnelles collectées (CV, pièces d'identité) sont traitées conformément à la législation ivoirienne sur la protection des données à caractère personnel.



FORMULAIRE DE SOUMISSION

PROGRAMME DE FINANCEMENT STRUCTURÉ DES PME D'AGRO-TRANSFORMATION (FIRCA – NSIA BANQUE CI)

EDITION 2026

RÉFÉRENCE DE L'APPEL : 01/APAT/FIRCA-NSIA CI/DEDIF/SEMP/2026

<< INDIQUER LE NOM DU SOUMISSIONNAIRE >>

LOGO SOUMISSIONNAIRE (le cas échéant)

@Mars 2026

COURRIER DE SOUMISSION

(A imprimer sur papier à en-tête de l'entreprise si disponible)

Informations sur le soumissionnaire
(*Nom, contact (s), Email, adresse*)

Date : xx/xx /2026

A Monsieur le Directeur Exécutif du FIRCA

Objet : Soumission d'une proposition de projet suite à l'Appel à Projets du FIRCA-NSIA

Monsieur le Directeur Exécutif,

Après avoir examiné le dossier d'appel à projets relatif au financement de projets d'agro-transformation, je soussigné (*nom et prénoms du représentant du soumissionnaire*), agissant en qualité de (*titre du représentant*) au nom et pour le compte de (*nom du soumissionnaire et adresse*), soumet par la présente notre dossier de candidature.

Nous confirmons notre intention de réaliser le projet intitulé (*titre du projet*) conformément au Business Plan ci-joint. Nous certifions sur l'honneur que :

1. notre entreprise est en règle vis-à-vis des administrations fiscales et sociales de Côte d'Ivoire,
2. nous ne sommes pas en situation de faillite ou de liquidation,
3. nous acceptons les conditions de financement et les exigences de garantie de NSIA Banque CI décrites dans le Dossier d'Appel à Projets,
4. nous nous engageons à respecter les normes environnementales et sociales applicables.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de mes meilleures salutations.

(A imprimer sur papier à en-tête de l'entreprise si disponible)

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- Raison sociale :
- Forme juridique (SA, SARL, SAS, etc.) :
- Date de création :/...../.....
- Numéro RCCM :
- Numéro compte contribuable :
- Adresse du siège social :
- Ville / commune : Région :
- Contacts (Tél) : Email :

II. REPRÉSENTANT LÉGAL (Signataire)

- Nom et prénoms :
- Fonction :
- Contact direct : Email :

III. PROJET

- Intitulé du projet :
.....
- Montant total du projet (FCFA) :
- Montant du financement sollicité (FCFA) :
- Durée du projet (mois) :

IV. DÉCLARATION

Je soussigné(e), certifie que les informations fournies dans ce formulaire et les pièces jointes sont exactes et sincères.

Fait à, le/...../2026

(Signature et Cachet)

FICHE SIGNALETIQUE DU PROJET

(Maximum 2 pages. Cette fiche sert à la première lecture du comité. Soyez concis et percutant).

1. Brève description de l'entreprise (5 lignes max)

Directive : Décrivez votre activité actuelle, vos produits phares et votre positionnement sur le marché.

2. Le Projet d'investissement

- **Objectif principal** : *(Ex : Doubler la capacité de production de jus d'ananas, installer une ligne de séchage de mangue...)*
- **Investissements physiques ou d'exploitation prévus** : *(Liste des machines principales, travaux de génie civil, stocks, fournisseurs...)*
- **Localisation du projet** : *(Ville, Quartier, Zone industrielle)*

3. Impact attendu

- **Chiffre d'affaires prévisionnel (année N+2)** : FCFA
- **Emplois créés (CDI/CDD)** : Total : (dont Femmes :)
- **Producteurs impactés** : *(Nombre de fournisseurs de matières premières)*

4. Plan de financement simplifié

Source	Montant (FCFA)	%
Apport personnel (Fonds propres)		
Crédit sollicité (NSIA Banque)		
COÛT TOTAL DU PROJET		100%

Nom et prénom (s)

Titre

Date

Signature

BUSINESS PLAN

(Document central à rédiger par le candidat 20 à 30 pages max + annexes)

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF (1 page)

- *Synthèse du projet, opportunité de marché, montant demandé, rentabilité attendue.*

2. PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

- **Historique** : *date de création, évolution du CA sur 3 ans.*
- **Gouvernance** : *structure du capital (% actionnaires), présentation de l'équipe dirigeante (CV résumés).*
- **Organisation** : *organigramme actuel et futur.*

3. ANALYSE DU MARCHÉ ET STRATÉGIE

- **Produits** : *description détaillée des produits finis (caractéristiques, emballage).*
- **Marché cible** : *qui sont les clients ? (grossistes, supermarchés, export). Taille du marché ?*
- **Concurrence** : *qui sont les concurrents ? quels sont vos avantages (prix, qualité, Innovation) ?*
- **Stratégie marketing** : *comment allez-vous vendre ? (distribution, promotion, force de vente).*

4. PLAN OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE

- **Approvisionnement** : *démontrez comment vous sécurisez la matière première (contrats avec coopératives, plantations propres).*
- **Processus de production** : *diagramme de fabrication. Capacité installée vs capacité utilisée.*
- **Moyens techniques** : *description des équipements à acquérir (marque, origine, coût, maintenance).*
- **Qualité et hygiène (HACCP)** : *décrivez vos mesures pour garantir la sécurité sanitaire (marche en avant, nettoyage, contrôle qualité).*
- **Calendrier de réalisation du projet** : *établir un calendrier de mise en œuvre du projet*

5. VOLET ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET CLIMATIQUE

- *Résumé des impacts E&S et mesures d'atténuation (reprendre les éléments de l'Annexe G).*

- *Détail de la composante "Résilience Climatique" (reprendre l'Annexe J).*

6. PLAN FINANCIER

- **Coût du projet** : *tableau détaillé des investissements (devis à l'appui).*
- **Plan de financement** : *répartition fonds propres / emprunt.*
- **Compte d'exploitation prévisionnel (5 ans)** : *chiffre d'affaires, Charges variables, charges fixes, EBE, Résultat Net.*
- **Plan de trésorerie mensuel (1ère année)** : *Montrez que vous pouvez rembourser les échéances et constituer le fonds de garantie (Cash Collatéral).*
- **Rentabilité** : *calcul du TRI (Taux de Rentabilité Interne) et du Payback Period (Délai de récupération).*

ANNEXE A : MODÈLE "PLAN RÉSILIENCE CLIMATIQUE"

(Obligatoire pour valider le critère "30% climat". Choisissez au moins une action concrète).

1. DIAGNOSTIC CLIMATIQUE DE L'ENTREPRISE

- **Vulnérabilité** : *À quels risques êtes-vous exposés ? (Ex : Pénurie d'eau, coupure d'électricité, pourrissement des stocks dû à la chaleur).*

2. ACTIONS PROPOSÉES (Cochez et détaillez)

A. Atténuation (réduire les émissions de carbone / énergie)

- **Énergie solaire** : Installation de panneaux PV pour l'usine ou pompage.
 - *Puissance prévue (kWc) : _____ Coût estimé : _____ FCFA*
- **Biomasse** : Utilisation de déchets agricoles (coques anacarde, rafles) comme combustible pour chaudière.
 - *Type de déchet : _____ Économie de gaz/bois attendue : _____*
- **Efficacité énergétique** : Remplacement de moteurs/frigos vétustes par des équipements classe A++.

B. Adaptation (s'adapter aux chocs / eau / pertes)

- **Gestion de l'eau** : Récupération d'eau de pluie, recyclage des eaux de lavage, irrigation goutte-à-goutte (si volet agricole).
 - *Volume stockage (m³) : _____ Technologie : _____*
- **Chaîne du froid solaire** : Chambres froides autonomes pour réduire les pertes post-récolte.

3. INDICATEURS DE SUIVI (exemples)

- Montant investi dans la composante climat : _____ FCFA
- Économie d'énergie estimée (kWh/an) : _____
- Eau économisée/recyclée (m³/an) : _____

**ANNEXE B : QUESTIONNAIRE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (E&S)
VERSION CLIENT (NSIA BANQUE)**

Client	Société X
Adresse	<i>Rue X</i>
Ville	<i>Ville X</i>
Secteur d'activité :	
Date où le questionnaire a été rempli	<i>DD/MM/AAAA</i>
Nom, fonction et contacts de la personne ressource chez le client	<i>M/Mme X – Fonction - Contacts</i>
Nom et contact du CAE chez NSIA BANQUE CI	<i>M/Mme Y</i>
Numéro du dossier	

N°	Standards	Questions	Informations / réponses E&S (détails à l'appui)
1	Général	Nom du projet : <i>(Nom du projet demandant le financement)</i>	
2	Général	Nom du promoteur / client : <i>(Nom du client)</i>	
3	Général	Type de crédit - montant et durée de remboursement <i>(Nature du financement sollicité et durée de remboursement (Plus la transaction est importante avec une durée de remboursement longue, plus le risque transaction est élevé).)</i>	
4	Général	Secteur d'activité, chiffre d'affaires, volume de production et nombres de petits agriculteurs partenaires de l'entreprise (ce dernier point est réservé au secteur agricole) : <i>[Le secteur de l'activité constitue un enjeu important dans le cadre de l'analyse du risque environnemental et social (ES)]</i>	
5	Général	Lieu du projet : <i>[La localisation du projet est nécessaire afin de s'assurer que celui-ci ne se situe pas près d'une zone écologiquement sensible (cours d'eau, parcs et réserves, sites sacrés etc.)]</i>	
6	Général	Résumé du projet :	

		<i>(Une description succincte du projet en présentant les impacts possibles du projet d'un point de vue environnemental et social)</i>	
7	Général	Screening E&S (cette activité apparaît - elle sur une liste d'exclusion de la banque ?) : (A renseigner par le Gestionnaire) <i>[C'est la 1^{ère} étape de l'évaluation environnementale et sociale. Elle consiste à s'assurer que le financement attendu ne figure pas sur la liste d'exclusion sectorielle de la banque (activités interdites de financement ou faisant partie des cas de restriction)]</i>	
8	Général	Catégorisation E&S (A, B, C) (A renseigner par le Gestionnaire) <i>[La catégorisation du risque environnemental et social permet d'affecter une note à la demande de financement et de définir la diligence appropriée. Il s'agit de dire si la demande de financement comporte des risques E&S trop élevés (A), moyennement élevés (B) ou pas élevés (C). cette partie du questionnaire est renseignée par le Gestionnaire.]</i>	
9	Général	Description de l'activité de l'entreprise et projet : <i>(Secteur, clients, données de production, chiffre d'affaires, historique, etc.)</i>	
10	Général	Lister le (s) site (s) de l'entreprise : <i>(Localisation ou adresse, superficie des bâtiments et des terrains...)</i>	
11	Général	Votre entreprise ou une partie de son capital est-elle détenue par une femme ? <i>(Apprécier la présence des femmes dans le capital social de l'entreprise)</i>	
12	Général	Décrire les effectifs/ le personnel de l'entreprise. Quels sont les types de contrats proposés par l'entreprise selon le sexe ? Effectif des employés permanent : Effectif des employés saisonniers : Homme en CDD et CDI	

		Femme en CDD et CD <i>(Nb d'employés (détail permanents / temporaires), variations saisonnières, etc)</i>	
13	Général	Décrire les principales sources d'énergie de l'entreprise (carburant, électricité, eau etc.) et précisez les coûts de consommation annuelle <i>(Electricité, diesel, etc.)</i>	
14	Général	Décrire les conditions d'emploi de l'entreprise (types de contrats, durée de travail, salaires par rapport aux minimaux légaux, avantages) <i>[Existence de contrats documentés ou non Nb d'heures de travail hebdomadaire (détail heures supplémentaires et temps de repos) Salaire mensuels (ou journaliers) avec bénéfices et avantage sociaux]</i>	
15	Général	Lister les principales matières premières utilisées par la société <i>(Coton, minerais, papier, etc)</i>	
16	Général	Les activités de l'entreprise sont-elles proches d'une zone sensible d'un point de vue environnemental et social (aire protégée, cours d'eau, forêt classée, groupe autochtone, etc.) ? <i>[Emplacement et distance des points d'eau (rivières, lacs, puits, etc.) les plus proches du site et tout autre site d'importance environnementale (zones protégées, parcs nationaux, etc.)]</i>	
17	PS1 – Système de Gestion	L'entreprise a-t-elle mis en place des politiques, certifications, chartes ou toutes autres procédures en matière environnementale et sociale ? Oui/Non Si oui, Nous faire parvenir une copie de la Certification, de la politique ou tout autre document afférent. <i>[Politique Environnementale, Politique de Santé et Sécurité, Politique RH, Politique RSE, certifications (ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 9001, ISO 22001, ISO 26001,</i>	

		<i>Forest Stewards hip Council, commerce équitable, label BIO, etc.), procédures et manuel (gestion des déchets, manuel employé, etc.), comité sécurité, responsable EHS ou RH, formations (premiers soins, incendie, etc.) ou tout autre système de gestion des risques environnementaux et sociaux.]</i>	
18	PS1 – Système de Gestion	Des Plans d'urgence sont-ils en place au sein de l'entreprise ? Oui/Non. Si oui, Nous faire parvenir une copie du plan d'urgence <i>(Plan d'évacuation incendie, plan de prise en charge de blessés, plan de gestion de crise, etc.)</i>	
19	PS1 – Système de Gestion	Existe-t-il au sein de l'entreprise un plan de gestion des griefs/réclamations (plaintes du personnel, des clients voire des communautés) ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Tout système formel ou informel pour collecter et enregistrer les plaintes que les employés, communautés, clients, fournisseurs peuvent avoir et système pour les adresser de façon rapide et efficace)</i>	
20	PS1 – Système de Gestion	Votre entreprise a-t-elle engagée des actions de lutte contre la corruption ? si oui, décrivez. <i>(Décrire les actions internes de lutte contre la corruption)</i>	
21	PS1 – Système de Gestion	Votre entreprise a-t-elle engagée des actions de lutte contre la discrimination sur le Genre ? si oui, décrivez. <i>(Décrire les actions internes de lutte contre la discrimination sur le Genre)</i>	
22	PS2 – Main d'œuvre	L'entreprise a-t-elle enregistré au cours de ces 03 dernières années des cas d'accidents de travail, des maladies professionnelles, ou des plaintes liées à la santé sécurité au travail ? Oui/Non. Si oui, décrivez-les et dites-nous quelles ont été les mesures prises par l'entreprise pour leur gestion. Nous faire parvenir une copie du registre de l'accident de travail.	

		<i>(Accidents avec arrêt, accidents mortels, maladies professionnelles, etc. sont des exemples d'accidents à déclarer. Discuter tout litige avec un employé suite à un accident ou une maladie, mise en demeure ou amende de l'inspection du travail sur les questions de santé et de sécurité, etc.)</i>	
23	PS2 – Main d'œuvre	L'entreprise fournit- elle à ses employés des équipements de protection individuelle (EPI) ? Oui/Non. Si oui, listez-les <i>(Equipements de Protection Individuelle (EPI) (tels que chaussures de sécurité, gants, casque rigide, masques respiratoire, gilets de haute visibilité), moyens de lutte incendie, alarmes et détection incendie, ventilation des locaux, protection piétons contre les chariots automoteurs, etc.)</i>	
24	PS2 – Main d'œuvre	La société a-t-elle une Politique des Ressources humaines (RH) conformément aux dispositions du droit du travail national ? Oui/Non. <i>(Politique et procédures des Ressources Humaines (Manuel, règlement intérieur, code de déontologie etc.) qui décrit l'entreprise en matière de travail)</i>	
24	PS2 – Main d'œuvre	La société a-t-elle des programmes de formation des travailleurs sur la santé et de la sécurité au travail ? Oui/Non. Si oui, nous faire parvenir le plan de formation annuel <i>(Formation sur les risques incendie ou sur les risques professionnels...)</i>	
25	PS2 – Main d'œuvre	Quel est le pourcentage de femmes au sein de votre Comité de Direction (%) ?	
26	PS2 – Main d'œuvre	Y a-t-il des risques de travail des enfants ou de travail forcé dans votre entreprise ou chez vos partenaires commerciaux ? (Fournisseurs, sous- traitants) Oui/Non. Si non, dites les mesures de prévention prises à cet effet. Nous faire parvenir si possible une copie de votre Politique d'Achat	

		<i>(Existe-t-il des personnes mineures au sein de votre entreprise ou dans celles de vos partenaires ou fournisseurs ?)</i>	
27	PS2 – Main d'œuvre	L'entreprise achète-elle, habituellement ou de manière occasionnelle, des matières premières (direct ou indirect) avec des petits agriculteurs ? Si oui, précisez leur nombre ? <i>[Les matières premières de l'entreprise proviennent-elles souvent des petits agriculteurs ? (Indication du pourcentage)]</i>	
28	PS2 – Main d'œuvre	Existerait-il d'autres autres actions menées par votre entreprise pour la protection des droits des travailleurs et pour de meilleures conditions de travail ? si oui, décrivez – les ? <i>[Autres initiatives sociales de l'entreprise (au profit du personnel)]</i>	
29	PS3 – Efficacité des ressources et prévention de la pollution	L'entreprise dispose t'elle des permis environnementaux nécessaires ? Oui/Non. Si oui, nous faire parvenir une copie de permis (arrêté d'autorisation etc.) <i>[Permis et études d'impact environnemental (Code de l'Environnement), autorisation ou déclaration auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique ou tout autre organisme sous sa tutelle (OIPR, CIAPOL, ANDE), permis pour l'exploitation d'un puits d'eau etc.]</i>	
30	PS3 – Efficacité des ressources et prévention de la pollution	L'entreprise a-t-elle fait récemment fait l'objet d'inspections en matière environnementale lors de ces 6 derniers mois (visites CIAPOL, ANDE etc.) ? Si oui, nous partager une copie du compte – rendu de visites et des recommandations. <i>(Il s'agit d'indiquer ici les principales inspections dont fait l'objet l'entreprise. Une entreprise qui fait l'objet de contrôles réguliers à tendance à mieux maîtriser les risques ES de son activité.)</i>	
31	PS3 – Efficacité des ressources et prévention	L'entreprise a-t-elle connu au cours de ces 03 dernières années des litiges environnementaux survenus dans le cadre de ses activités ayant donné lieu à des	

	de la pollution	poursuites judiciaires ou au paiement d'amendes ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Incendies, déversements de produits chimiques dans les sols ou les rivières, enfouissement de déchets, etc. sont des exemples d'accidents environnementaux Préciser les plaintes pour le bruit, les mises en demeure ou amendes des autorités environnementales, etc.)</i>	
32	PS3 – Efficacité des ressources et prévention de la pollution	Quels sont les types de déchets générés par l'activité de l'entreprise et quelles sont les mesures prises par l'entreprise pour leur gestion ? Décrivez <i>(Papiers, gravats, huiles organiques, chiffons souillés, métaux lourds, PCB, déchets électriques et électroniques, etc.) (Mesures de gestion : tri sélectif, collecte, recyclage, valorisation...) ?</i>	
33	PS3 – Efficacité des ressources et prévention de la pollution	Des programmes existent-ils en matière de consommation rationnelle ou efficiente des ressources (eau, électricité etc.) au sein de la société ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Programmes de consommation en matière d'eau, d'électricité, de carburant, de papiers etc.)</i>	
34	PS3 – Efficacité des ressources et prévention de la pollution	Existerait-il d'autres actions menées par votre entreprise afin de réduire les impacts de son activité sur l'environnement <i>(Autres initiatives en matière environnementale)</i>	
35	PS4 - Santé, Sûreté et Sécurité Communautaire	Les communautés locales sont-elles situées à proximité des installations de la société ? La société a-t-elle mis en place des procédures pour protéger la santé et la sécurité des populations contre les impacts de son activité ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Indiquer la proximité des riverains au regard de l'activité de l'entreprise. Il s'agit ici de faire le nécessaire afin de protéger les communautés voisines des impacts possibles de l'activité en matière environnementale et sociale.)</i>	
36	PS4 - Santé, Sûreté et	L'entreprise a-t-elle engagé un dialogue avec les communautés afin de les informer sur les	

	Sécurité Communautaire	risques ES potentiels de son activité et sur les engagées pour leur maîtrise ? Nous faire parvenir si possible le Plan d'Information et Consultation Publiques (PICP) <i>(Il s'agit d'indiquer les actions engagées par l'entreprise vis-à-vis des communautés riveraines en termes de communication sur les impacts possibles de son activité et des mesures prises pour les remédier.)</i>	
37	PS4 - Santé, Sûreté et Sécurité Communautaire	La société a-t-elle enregistré des plaintes/litiges émanant des communautés ou d'ONG au cours de ces 03 dernières années ? Oui/Non. Si oui, décrivez-les et précisez les actions de réponse engagées par votre entreprise <i>(Détaillez les litiges fonciers, plaintes des communautés pour des questions de pollution, ou de sécurité, etc.)</i>	
38	PS4 - Santé, Sûreté et Sécurité Communautaire	La société a-t-elle mis en place des procédures de sûreté pour traiter le rejet, le transport et l'élimination de matériaux dangereux afin d'éviter ou de réduire l'exposition des communautés locales ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Il s'agit de dire ce que fait l'entreprise afin d'éviter tout déversement accidentel de déchets dangereux et de réduire ou éviter l'exposition des communautés.)</i>	
39	PS5- acquisition de terrains et réinstallation involontaire	Y a-t-il une acquisition de terrains planifiée / effectuée pour / au cours de l'investissement proposé ? Oui/Non <i>(Il s'agit d'indiquer si oui ou non l'entreprise entend acquérir de nouveaux sites et quelles mesures prend-elle afin d'éviter tout litige foncier ou communautaire.)</i>	
40	PS5- acquisition de terrains et réinstallation involontaire	Si oui, La société a-t-elle divulgué toutes les informations pertinentes, consulté les personnes et les communautés affectées et facilité leur participation dans le processus de prise de décisions éclairées liées à la réinstallation ? <i>(Il s'agit d'indiquer les conditions d'acquisition des parcelles de terre par</i>	

		<i>l'entreprise (consultations des communautés, acceptation sociale du projet etc.)]</i>	
41	PS5- acquisition de terrains et réinstallation involontaire	La société a-t-elle considéré des approches alternatives afin d'éviter ou minimiser le déplacement économique et physique ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>[Système de règlement des griefs/réclamations pouvant émaner des rapports avec les communautés ? (registre de plaintes des riverains, ressources humaines internes en charge du traitement des plaintes etc.)]</i>	
42	PS6 – Conservation de la Biodiversité et Gestion des Ressources Naturelles	Les activités de la société ont-elles un impact sur la biodiversité ? La société a-t-elle minimisé les impacts et mis en œuvre des mesures d'atténuation ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>[Il s'agit d'indiquer si l'activité de l'entreprise pourrait avoir un impact important sur des ressources animales ou végétales menacées d'extinction (Ex : le Gorille, la pintade à poitrine blanche, l'hippopotame pygmée, le vautour à tête blanche, le chimpanzé commun, le pangolin etc.)]</i>	
43	PS6 – Conservation de la Biodiversité et Gestion des Ressources Naturelles	La société opère-t-elle au sein d'une aire légalement protégée ? Oui/Non <i>[Indiquez si l'activité de l'entreprise intervient dans une aire protégée (réserve naturelle du Mont Nimba, Parc national de Taï, Parc national de la Comoé, toute autre réserve botanique).]</i>	
44	PS 7 – Peuples Autochtones	Est-il probable que les peuples autochtones soient touchés par les opérations de la société ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>(Les pygmées, Néyo, Godié etc.)</i>	
45	PS8 – Patrimoine Culturel	Le projet est-il situé dans une zone où existe des objets, des sites et des structures de patrimoine culturel ? Oui/Non. Si oui, décrivez. <i>[Sites archéologiques (Tombes et forêts sacrés, etc.)]</i>	
46	Général	Avez – vous mis en place des programmes au profit des communautés, d'ONG etc. au	

		cours de ces 03 dernières années ? si oui, décrivez. <i>[Il s'agit d'apprécier l'engagement sociétal du client à travers ses actions de développement communautaire (réalisation d'ouvrages, dons, collaboration avec des ONG, remise de dons etc.)]</i>	
47	Général	Votre entreprise envisage-t-elle des investissements futurs dans le domaine social et environnemental (nouvelles installations moins énergivores, installations pour le traitement de déchets, etc.) <i>(Il s'agit pour le client de faire part à la banque de ses ambitions et investissements futures dans le domaine social et environnemental afin de bénéficier d'éventuels conseils en matière de produits de financement)</i>	
48	Général	Veuillez préciser toute autre information ES pertinente	

<u>Avis E&S général du Gestionnaire</u>	<u>(Commentaires en quelques lignes)</u>
(A renseigner par le Gestionnaire) <i><u>(Quel est votre avis sur la situation environnementale et sociale du client ? auriez – vous d'autres informations à nous partager à cet effet ?)</u></i>	

ANNEXE C : DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ ET D'EXCLUSION

Je soussigné(e) (*nom et prénoms du représentant du soumissionnaire*), agissant pour (*nom du soumissionnaire et adresse*), déclare sur l'honneur que :

1. **Non-exclusion** : Mon entreprise et le projet soumis ne sont impliqués dans aucune des activités suivantes (Liste d'Exclusion NSIA/IFC) :
 - Production ou commerce d'armes et munitions.
 - Travail forcé ou travail des enfants nuisible.
 - Destruction de forêts tropicales humides ou zones protégées.
 - Production d'alcool fort (hors bière/vin) ou tabac.
 - Jeux de hasard et casinos.
 - Commerce d'espèces sauvages protégées (CITES).
 - Production de matériaux contenant de l'amiante non lié.
2. **Lutte contre la corruption** : Ni moi-même, ni aucun membre de mon personnel, n'avons offert ou n'offrirons de paiement, cadeau ou avantage indu à un agent du FIRCA, de la Banque ou à un tiers pour influencer le processus de sélection.
3. **Conflit d'intérêts** : Je déclare n'avoir aucun lien personnel ou financier avec les membres des comités d'évaluation qui pourrait créer un conflit d'intérêts.

Fait à, le/...../2026

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

ANNEXE D : CHECKLIST DES PIÈCES OBLIGATOIRES

(A cocher et insérer en tête de dossier)

Pièce	Fournie (Oui/Non)
1. Formulaire de soumission paraphé et signé	
- Fiche synthétique du projet	
- Modèle de courrier de soumission	
- Business plan complet	
2. Plan résilience climatique (annexe A)	
3. Questionnaire E&S rempli (annexe B)	
4. Déclaration d'intégrité signée (annexe C)	
5. Statuts de l'entreprise et RCCM	
6. Déclaration Fiscale d'Existence (DFE)	
7. Attestation de Régularité Fiscale (ARF) valide	
8. Attestation de mise à jour CNPS valide	
9. États financiers certifiés (2 derniers exercices)	
10. Pièce d'identité du dirigeant (CNI/Passeport)	
11. Version électronique sur clé USB	

ANNEXE E : GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE

Critères d'Évaluation	Pondération	Éléments analysés
1. Promoteur et gouvernance	15 pts	Expérience du promoteur, compétence de l'équipe technique, qualité de la gestion (comptabilité, fiscalité).
2. Marché et marketing	15 pts	Connaissance du marché cible, analyse concurrence, stratégie de distribution, positionnement prix.
3. Technique et production	30 pts	Pertinence de la technologie, capacité de production, qualité des infrastructures, sécurisation de l'approvisionnement (intrants).
4. Viabilité financière	25 pts	Cohérence du coût projet, niveau d'apport personnel, rentabilité (TRI), capacité de remboursement (Cash-flow).
5. Impact, E&S et climat	15 pts	Création d'emplois, respect normes E&S, qualité de la composante résilience climatique.
TOTAL	100 pts	